

créant des programmes qui l'institutionnalise en vertu desquels on verse de l'argent aux gens simplement du fait qu'ils sont pauvres. Des programmes de ce genre les maintiennent dans la pauvreté, la font connaître à leurs enfants dès la naissance, ce qui fait que nous continuerons à avoir une société où non seulement 25 p. 100 mais peut-être plus resteront pauvres pendant toute leur vie malgré l'abondance que pourrait connaître notre pays.

Ce qui me tracasse le plus au sujet du rapport Croll—et bien des gens font de même—c'est que dans ses recommandations il critique abondamment tous nos programmes de bien-être actuels, prétendant qu'ils sont des salmigondis, qu'ils sont inefficaces, qu'ils font même tort aux pauvres, puis il en propose un nouveau qui n'est au fond qu'un vaste programme de bien-être social qui serait beaucoup plus facile à administrer car il s'applique une fois pour toutes, mais je prétends qu'il s'écarte fort de la réalité.

Ce que je viens de dire ne s'applique pas seulement au rapport Croll; je dirais que cela s'applique à une grande partie des conceptions du gouvernement actuel. J'étais d'accord avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social lorsqu'il critiquait ceux qui sont prêts à laisser tomber un certain nombre de nos programmes et il en a nommé quelques-uns, en faveur d'un seul régime global. Mais je ne suis plus d'accord avec lui lorsque, dans la gestion de cette étape des activités de son gouvernement, il s'éloigne du principe universel et s'engage de plus en plus dans des programmes qui sont fondés sur l'évaluation des revenus.

J'espère que le ministre ne me dira pas: «Bon, voilà Stanley qui recommence à prêcher la même chose qu'il prêche depuis les 30 dernières années».

Une voix: Trente-cinq ans.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Trente-cinq, quarante ans ou ce que vous voulez. A mon avis, en préconisant des programmes universels et des démosubventions, je ne préconise rien de démodé. Ce sont les programmes de bien-être social et les programmes fondés sur l'évaluation des revenus qui sont désuets. Je préconise des choses à venir, le jour où seront instaurées les allocations universelles de l'égalité économique. Tâchons d'avancer dans cette direction au lieu de reculer, comme le font tant de gens.

Je dis que le ministre, étant donné sa grande connaissance de la question, sait que les programmes gouvernementaux qui contribuent le plus au moral et au dynamisme de notre population sont les programmes universels. La sécurité de la vieillesse le fait. J'admets que le ministre l'a gâchée un peu par l'évaluation du revenu qu'il a rattachée à une partie de cette pension, mais les \$80 de base constituent toujours un droit universel qui se gagne simplement en vertu de l'âge et de la résidence au pays, et en comparaison de ce que l'ancienne évaluation des ressources faisait à l'état d'esprit des personnes âgées, ce système de pension est tout à fait valable, non pas du point de vue pécuniaire mais du point de vue psychologique.

La même chose est vraie en ce qui concerne le Régime des pensions du Canada. Il n'existe pas depuis tellement longtemps, mais il a son effet non seulement sur les retraités qui retirent les petites pensions qui existent déjà, mais les veuves et les malades ou les accidentés reçoivent les prestations du Régime des pensions du Canada, et ils les reçoivent de droit. Ils ont payé pour cela par les contributions qu'ils ont faites.

Il en va de même de l'assurance-chômage et des allocations familiales. En dépit des critiques légères attribuables au fait que certaines personnes touchent des allocations familiales qui n'en ont pas besoin, le fait est que des millions de parents, les mères surtout, les ont grandement appréciées. A mon avis, c'est un bon programme, qui dure depuis des années, bon surtout parce qu'il est fondé sur un droit universel . . .

L'hon. M. Munro: Puis-je poser une question au député?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Certainement.

L'hon. M. Munro: Si le député demande qu'on accorde plus d'importance aux versements universels, qu'on s'éloigne de la sélection selon le revenu, ce dont il a parlé et dont nous tenons compte dans certains programmes, alors je lui demanderais ceci: si nous devons garantir un revenu minimum, et comme exemple, en l'occurrence, prenons les niveaux de pauvreté dont a parlé le Conseil économique, si nous devons garantir un revenu minimum, dis-je, à tous les Canadiens, et ici, je parle des jeunes ménages, des ménages qui ont des enfants, pas seulement des chômeurs, ferait-il des versements semblables à tous les Canadiens?

Disons qu'il s'agit d'environ \$4,000 pour un homme marié avec deux enfants. Paierait-t-il ce montant de \$4,000 à presque tous les Canadiens pour le récupérer d'une façon quelconque par l'intermédiaire du régime fiscal? Est-ce la manière dont il aborderait la question du revenu minimal?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est précisément la voie dans laquelle nous devrions nous engager et c'est précisément, je crois, la voie que nous suivrons avec le temps. Le ministre devrait prendre les mesures initiales en ce sens, au lieu de faire marche arrière, en dépit de ses bons principes et de ses excellentes intentions dont ils nous a fait part ce soir, comme il l'avait fait en d'autres occasions.

Le ministre a parlé de ce que nous ferions en faveur du pauvre qui travaille. Pour l'amour de Dieu, cessons de parler ainsi car en l'occurrence nous condamnons le pauvre qui travaille à le demeurer le reste de ses jours et cela s'applique également à ses enfants et à petits-enfants. Nous devons tenter d'établir l'égalité dans notre société qui assurera le revenu minimal dont a parlé le ministre ou peut-être même un revenu plus élevé. C'est un droit dévolu à tous les Canadiens.

J'ai entendu poser la question aujourd'hui et auparavant: Qui va régler la note? Quel impôt allons-nous exiger des contribuables à revenus élevés et moyens pour atteindre cet objectif? C'est un problème. Je le connais à fond mais je soutiens qu'il n'est rien en comparaison de ce que nous imposons à 25 p. 100 de notre population en la gardant dans la pauvreté, le coût humain, moral et spirituel. Si nous croyons que le Canada vaut la peine d'être gardé il faut accorder à ce projet la priorité absolue, et répartir notre revenu de telle sorte que nous accomplissions quelque chose sur le plan spirituel pour remonter le moral de notre peuple. Et nous n'y parviendrons pas à la manière de M. Croll, ni avec les mesures réactionnaires que le ministre a prises et qui sont, à mon avis, contraires aux vues qu'il soutient.

Le ministre m'a regardé il y a quelques minutes lorsqu'il parlait de l'aide que le gouvernement a reçue de certains de ce côté-ci de la Chambre relativement à un certain programme il y a quelques années. Au cours de cette période, j'ai appris à connaître le ministre. C'était avant